

Stratégies d'Inclusion Sociale des Personnes Handicapées dans les Zones Minières de Thiès

5,9%

Population handicapée

Proportion de personnes handicapées au Sénégal selon le RGPHAE 2013

22

Personnes ciblées

Échantillon de l'étude dans les zones d'exploitation minière

3

Industries majeures

ICS, GCO et FORTESA dans la région de Thiès

Cette étude examine les conditions de vie des personnes handicapées dans les zones d'implantation des industries minières et extractives de Thiès. Malgré un cadre juridique favorable et des ressources minérales importantes, les communautés riveraines font face à des défis majeurs : expropriation foncière, dégradation environnementale et accès limité aux services sociaux.

Contexte

Région de Thiès : 2,1 millions d'habitants, potentiel minier diversifié (phosphates, zircon, gaz). Cadre juridique : Code Minier 2016, Loi d'orientation sociale 2010.

Méthodologie

Recherche qualitative dans 8 communes (Tivaouane, Mboro, Darou Khoudoss). Entretiens semi-structurés, focus groups et observation participante.

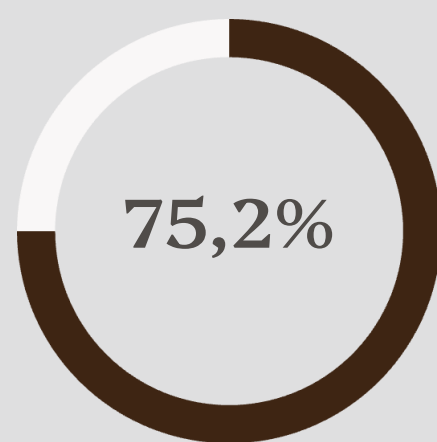
Zones ciblées

Départements de Thiès et Tivaouane : ICS à Taïba, GCO à Diogo, FORTESA à Ngadiaga. Villages impactés par l'exploitation minière.

Conditions de Vie et Défis Majeurs

Accès aux Services

- Éducation : Écoles accessibles mais voies dégradées. Initiatives JED/ECLAT pour l'inclusion scolaire
- Santé : Consultations facilitées mais médicaments non gratuits. Taux élevé d'infections respiratoires (75,2%)
- Emploi : Aucune personne handicapée employée dans les EME. Agriculture et commerce comme activités principales



Infections respiratoires

Taux d'IRA à Darou Khoudoss en 2022



Emplois directs

Personnes handicapées employées dans les EME



Hectares occupés

Superficie des concessions ICS depuis 1959

Impacts Environnementaux

- Pollution atmosphérique et déversement de produits chimiques
- Approfondissement de la nappe phréatique (de 4m à 30m)
- Expropriation foncière : plus de 12 villages déplacés
- Cuvettes non réhabilitées créant des risques d'accidents

Bonnes Pratiques Identifiées

1

Projet Emploi-Handicap 2

Unité inclusive de fabrication de craie à Taïba Ndiaye employant 6 personnes handicapées. Partenariat Mairie-CPRS-HI.

2

ONG Rokku Mi Rokka

Centre d'accueil pour 36 enfants handicapés. Réadaptation fonctionnelle gratuite et accompagnement des parents.

3

Programme ECLAT/JED

Éducation inclusive dans 6 communes. Formation des enseignants et aménagement des écoles.

4

GCO - RSE Active

Réhabilitation de 950 hectares prévue. Construction d'écoles accessibles avec toilettes adaptées.

Recommandations Stratégiques

1

À l'État

Réviser le Code Minier, augmenter la redevance superficière, faire appliquer le contenu local, créer des centres de réadaptation.

2

Aux Collectivités

Protocoles avec structures de prise en charge, subventions annuelles aux OPH, suivi des plans de contenu local.

3

Aux EME

Respecter la RSE, recruter localement, réhabiliter les sites, soutenir les services sociaux et sanitaires.

Conclusion

Les personnes handicapées dans les zones minières subissent une double vulnérabilité : celle liée à leur handicap et celle résultant de la dégradation environnementale. Malgré des initiatives prometteuses (JED, Rokku Mi Rokka, PIESAN), l'inclusion reste limitée. La mise en œuvre effective du contenu local et le renforcement de la RSE sont essentiels pour garantir une inclusion sociale durable.

« Les EME n'aident pas au développement durable car elles n'agissent que superficiellement. La concertation et le suivi des principes de la Stratégie Nationale de Développement du Contenu Local sont un salut pour les personnes handicapées. »